



Piste cyclable protégée rue Grand Pont et pont Boieldieu

Mme Evelyne H. de Petit Quevilly nous écrit :

"Je trouve qu'il faut être prudent, lorsque l'on quitte une piste cyclable protégée, comme celle du bas de la rue Grand Pont et que l'on se dirige vers le pont Boieldieu (et même chose à la sortie de ce pont rive gauche) car les automobilistes qui tournent à droite ne se méfient pas trop des cyclistes et c'est à nous de freiner et de s'assurer que l'on peut continuer tout droit sans danger, sans que les voitures coupent notre chemin."

Voilà bien la confirmation que les pistes sécurisées, séparées de la chaussée, ne sont pas une bonne solution bien qu'elles soient réclamées par tous, par les usagers mais aussi par les aménageurs. En effet, lorsque le cycliste n'est plus à la vue de l'automobiliste, il peut se produire des accidents à l'intersection ou à la sortie de la piste, car le conducteur qui tourne à droite est surpris par la présence du vélo qui continue tout droit. A l'extrémité du pont Boieldieu, il n'y a pas de sas vélo et un îlot central en béton empêche les vélos de se diriger vers le Conseil Général et le quai Jean Moulin.

Assemblée générale SABINE 1^{er} mars 2008 - compte-rendu

17 adhérents étaient présents et 10 avaient envoyé un pouvoir. Après la présentation du rapport d'activités et des comptes 2007 pour lesquels quitus a été donné au bureau, la discussion sur les orientations pour 2008 a porté sur :

- **le marquage anti-vol**

Après avoir étudié sa faisabilité au cours de l'année, nous avons conclu que ce type d'opération serait trop consommateur de temps et d'organisation pour notre structure. Pour avoir une ampleur significative, cela devrait être mené, à l'initiative d'une collectivité comme l'agglo, par un opérateur spécifique. Afin de diffuser le plus possible l'information sur les antivols réellement efficaces, un lien sera mis sur le site de SABINE vers les résultats du test comparatif fait par le Fubicy.

- **les vélorutions**

Ce sont des manifestations à caractère revendicatif, ce qui gêne certaines personnes. Sans en revenir aux vélorutions systématiques chaque mois, nous privilégierons les vélorutions qui mettront l'accent sur un point noir. Il est suggéré d'inciter les utilisateurs de cyclics et autres vélos de l'agglo à participer.

- **les correspondants locaux**

Les adhérents seront invités à faire remonter les informations sur ce qu'ils constatent lors de leurs trajets vélo habituels : aménagements inadaptes ou dangereux, absence d'aménagement lors de rénovation de voirie, Cela nous permettra d'avoir des arguments étayés lors de nos discussions avec les collectivités... suite page 2

Réservez votre week-end pour la
(programme dans notre prochain journal)

**fête du vélo
7 et 8 juin
2008**



Vélorution du
4 mars 2006.
Photo Evelyne P.